

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018-2021

AXE 1 : RÉDUIRE L'ABSENTÉISME ET LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Objectif 1 : Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire

L'arrivée au collège pour les nouveaux 6^{ème} pose le problème d'adaptation à un nouvel environnement humain, matériel et une nouvelle organisation qui peut être source de stress, de peur, voire de phobies, qui peuvent aboutir à un absentéisme et à un décrochage scolaire. Il convient donc d'anticiper ces problèmes et de mettre en place des actions pour faciliter la prise de contact et l'intégration des élèves dans le collège. Certaines actions servent aussi à lutter contre le décrochage des élèves en essayant d'aborder le collège sous un autre angle. Par ces moyens nous voulons leur permettre de comprendre et accepter la nécessité des règles de vie sociale, leur apprendre à se responsabiliser vis-à-vis d'eux et des autres :

- Semaine d'intégration dans le dispositif école ouverte pour les nouveaux 6^{ème} avant la rentrée scolaire (remise à niveau, découverte de l'établissement, ouverture culturelle et activités sportives).
- Journée d'intégration 6^{ème} (journée uniquement consacrée aux élèves et à leur parents).
- Dispositif École ouverte pendant les petites vacances : changer le rapport au collège et aux adultes dans un cadre et un fonctionnement différents du quotidien.
- Mise en place de classes à projets en 6^{ème} pour permettre une différenciation pédagogique pour les élèves les plus en difficultés en travaillant autour de différents projets.
- AP en mathématiques, en français, en SVT, en Physique-Chimie en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}: constitution de groupes de besoin pour approfondir le travail en classe et acquérir les compétences du socle.
- Mise en place d'épreuves adaptées en 3^{ème} pour le DNB (DNB pro, PAP ...) permettant aux élèves de réussir aux épreuves certificatives.
- Permettre aux élèves de mieux préparer leur orientation et d'en comprendre les enjeux afin de s'investir davantage dans le travail scolaire. Le dispositif du Parcours Avenir permet aux élèves de 3^{ème} de découvrir plus en détail des métiers, des parcours de formation et de se recentrer sur certaines disciplines scolaires en vue de l'orientation, de la préparation de l'orientation, de la recherche de stage, de la préparation du rapport de stage, de l'oral de stage
- Règlement intérieur : explicitation aux élèves et aux familles pour qu'ils puissent s'approprier les règles de vie du collège et en comprendre les enjeux, notamment grâce au CVC (conseil de vie collégienne).
- Développer les partenariats avec les familles afin de les impliquer au maximum dans le suivi de la scolarité de leur enfant : cahier de texte en ligne, accès aux notes, remise des bulletins en réunion parents-professeurs, journée portes ouvertes, concertation active...
- Accompagnement éducatif
 - Devoirs faits : mise en place pour les élèves volontaires ou désignés par l'équipe enseignante pour les aider dans leur travail personnel et les aider à développer leur autonomie.
 - Activités sportives : acquisition d'un niveau supérieur afin de faciliter la participation à d'autres projets et permettre de passer davantage de temps au collège.
 - Dispositif de l'Atelier lecture à destination d'élèves présentant des lacunes dans la maîtrise de la lecture.
- Possibilité de s'investir dans des projets de manière transversale (de la vie scolaire aux classes à projets en passant par le CVC).

Objectif 2 : Remédier aux situations d'absentéisme et de décrochage

- Utilisation d'une graduation dans l'échelle des punitions et des sanctions prévues dans le règlement intérieur.

- Lutte contre l'absentéisme :
 - en interne : travail en concertation entre les professeurs principaux, les CPE, les Psychologues de l'éducation nationale et les personnels sociaux et de santé.
 - partenariats extérieurs : Centres sociaux, ADAP, ITEP, Éducateurs, Orthophonistes...
- Commission de vie scolaire qui réunit l'équipe de direction, l'équipe éducative, la famille et l'élève pour donner une chance à celui-ci de se recentrer sur les apprentissages en adoptant une attitude appropriée.
- Partenariats avec les établissements d'accueil : Ateliers et classes relais.

AXE 2 : CONTRIBUER A ÉLEVER LE NIVEAU DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE DE TOUS LES JEUNES

Nous devons tout mettre en œuvre pour que nos élèves maîtrisent, au sortir du collège, les savoirs fondamentaux définis par le Socle Commun de Connaissances et de Compétences.

Objectif 1 : Améliorer la maîtrise de la langue

Face à l'hétérogénéité des acquis de nos élèves en maîtrise de la langue au sortir du primaire, il s'agit d'adapter les réponses pédagogiques à des besoins variés. Voici les actions qui seront mises en place pour atteindre l'objectif essentiel qu'est la maîtrise de la langue.

Pour remédier aux lacunes en maîtrise de la langue, nous sommes conduits à développer des pratiques différenciées dans toutes les matières. L'accent est mis sur la lecture, l'écriture, l'oral, qui s'appuie sur des récitations et la restitution des leçons mémorisées par les élèves. Ceux-ci seront incités à réinvestir leurs acquis de manière transversale.

Pour enrichir et développer les pratiques de la langue, les AP, mis en place de la 6^{ème} à la 3^{ème} (modulables selon les années) en français, en mathématiques, en Physique-Chimie, en SVT, insisteront sur des points déjà travaillés dans toutes les matières :

- la lecture et la compréhension de consignes ,
- le passage à l'écriture avec un suivi individualisé ,
- le passage du travail au brouillon à la production finale ,
- Travailler et évaluer les compétences expérimentales

Pour remédier et pallier les lacunes des élèves, le dispositif « devoir fait », mis en place de la 6^{ème} à la 3^{ème}, insistera sur des points déjà travaillés dans toutes les matières :

- Les temps de « Devoirs faits » ont pour but de lutter contre le décrochage scolaire auprès des élèves en difficulté et de permettre le perfectionnement pour les élèves en réussite ainsi que la lutte contre les devoirs non-rendus ;
- l'Atelier lecture s'adressera aux élèves de 6^{ème} les plus en difficulté pour lutter contre l'illettrisme.
- En vie scolaire, l'équipe des AED assure une vigilance active quand au langage utilisé par les élèves et s'efforce de rappeler les règles du savoir être.

Pour enrichir et développer les pratiques de lecture et d'écriture, le professeur-documentaliste au C.D.I, poursuit ses actions en partenariat avec les enseignants :

- enrichissement du fonds en direction des « petits lecteurs » pour développer le goût de la lecture ;
- travaux d'écriture dans le cadre du Club Journal ;
- soutenir et accompagner les activités pédagogiques en fonction des demandes disciplinaires :
 - programme de lettres : assurer un fond nécessaire en fonction des parcours ;

- créer un fond documentaire qui viendra en appui de la pratique des langues vivantes ;
- développer les apports documentaires liés au cours d'arts plastiques et au Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC).

Objectif 2 : Développer les dispositifs favorisant l'individualisation et la différenciation pédagogique :

Pour assurer un accueil de qualité répondant au profil de chacun de nos élèves, les structures d'accueil innovantes sont multipliées, et des aménagements pédagogiques sont proposés aux élèves à besoins éducatifs particuliers (PAP, dossier MDPH, ULIS...)

A) Accueil des élèves ayant des troubles des fonctions cognitives :

Dispositif ULIS :

- Accompagner les élèves de l'ULIS vers la validation d'un maximum de compétences du socle commun en leur proposant un enseignement adapté ;
- Développer le dispositif d'inclusion ;
- Accompagner l'élève et sa famille dans la construction du projet d'orientation ;
- Aboutir, si les compétences de l'élève le permettent, à la validation d'un diplôme (CFG) et des attestations officielles (ASSR) ;
- Participer aux sorties, aux animations au même titre que les autres collégiens ;
- Proposer aux élèves de l'ULIS de participer aux activités sur le temps périscolaire (A.S, accompagnement éducatif) ;

Élevés présentant des troubles de l'apprentissage (dys, TED...)

- Mise en place de PAP à la suite d'équipe de suivi
- Faire en sorte que chaque élève en difficulté puisse bénéficier de la présence d'une AVS dans la classe
- Supports et évaluations adaptés en fonction des recommandations
- Les professeurs spécialisés des classes ULIS prendront en charge les élèves les plus en difficultés en concertation avec les professeurs de français et de mathématiques pour un accompagnement dans l'acquisition des compétences.

B) Accueil des élèves en grande difficulté

Pour favoriser l'inclusion des élèves en grandes difficultés scolaires, nous constituons des classes à projet en sixième qui leur permettront de s'intégrer plus facilement en fédérant la classe autour d'un but commun.

- Classes de 6^{ème} à thèmes :
 - 6ème atelier italien
 - 6ème anglais renforcé
 - 6ème anglais renforcé bis
 - 6ème 2.0 informatique
 - 6ème sport et santé
 - 6ème Van Gogh
- Atelier de remédiation en français (primo-arrivant et élèves en grandes difficultés au niveau de la langue)

C) Pédagogie différenciée

Afin d'assurer à tous les élèves le même niveau d'exigence en termes de connaissances et de compétences, doit être mise en place dans chaque matière et dans chaque classe une pédagogie différenciée. Les élèves de niveaux différents répartis, sur chaque niveau, dans 4 classes hétérogènes, doivent être soutenus dans leurs efforts par des groupes de besoin répondant à leurs difficultés :

- L'AP et soutien en français : prendre en compte les élèves qui ne savent pas produire des devoirs d'expression écrite, des paragraphes argumentés et les élèves qui ne connaissent pas les fondamentaux de la langue française du fait de leur ancien statut de primo-arrivant ou des compétences non acquises à l'école primaire ;
- L'AP mathématiques : remédiation et consolidation des acquis de base ou approfondissement pour les élèves ; soutien adapté progressivement selon les chapitres développés en classe ; utilisation des ressources numériques au service de la pédagogie différenciée ;
- Savoir nager : prendre en compte les nageurs et les non-nageurs ;
- Classe voile 5^{ème} : travail en autonomie avec prise de responsabilité par petits groupes ;
- Différents EPI de la 5^{ème} à la 3^{ème} doivent permettre d'élargir l'horizon culturel des élèves tout en permettant la préparation de l'épreuve orale du DNB.

Objectif 3 : Proposer un parcours optimisant l'orientation de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Il s'agit de multiplier les stratégies au service de la construction progressive du projet personnel de l'élève, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

A) Enseignement d'exploration, cycle 3

- En partenariat avec les écoles primaires du secteurs :
 - Initiation à l'italien en CM2
 - Initiation à l'algorithmique en CM2
 - Écriture d'un conte
- Formation des professeurs du premier et second degré en lien avec ses différents projets et les domaines du socle (formation théorique, observations croisées...).

B) Construire son avenir personnel et professionnel

- Le parcours avenir débute en cycle 3 et s'étend sur l'ensemble du cycle 4 et sert à enrichir les représentations relatives à l'environnement socio-économique, développer une meilleure connaissance de soi, la découverte des métiers...
- Découverte des métiers et des formations dès la classe de 4^{ème} et propositions de mini-stages d'observation professionnelle, mini-stages pour découvrir les lycées professionnels ou 3^{ème} pré-professionnelle ;
- Épreuves communes de la 6^{ème} à la 4^{ème} et Brevets Blancs en 3^{ème} : les élèves peuvent mesurer leur niveau d'acquisition par rapport au groupe et ainsi faire des vœux d'orientation cohérents ;
- En 3^{ème}, un créneau horaire est réservé à l'orientation dans l'emploi du temps concernant le parcours avenir.
- Concertation active en 3^{ème} : les choix d'orientation des familles sont plus en adéquation avec les résultats obtenus par les élèves ;

AXE 3 : FAVORISER L'OUVERTURE SUR LE MONDE

Il s'agit d'ouvrir l'école sur son environnement social, culturel, patrimonial, économique proche, mais aussi sur un environnement international.

Objectif 1 : Multiplier les rencontres culturelles, scientifiques et sportives en pleine nature.

A) Les projets culturels

Il s'agit de multiplier les rencontres avec l'art : sorties au musée, au théâtre, spectacles de danse, de manière à ce que les élèves puissent enrichir leur PEAC. Par ailleurs, pour que les élèves acquièrent la compétence du Domaine 1. 4 (comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps) et du Domaine 5 (les représentations du monde et l'activité humaine), il faut les mettre en contact avec des œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine. Voici les projets mis en œuvre à cet effet :

- Venues d'acteurs, auteurs, conteurs, chorégraphes ;
- Collège au Cinéma ;
- Big Challenge ;
- Concours Castor ;
- Projet Bas les masques (découverte des personnages de la commedia dell arte);
- PLMJ (prix du livre jeunesse)
- Projet contes en Méditerranée
- Le Club Journal;
- Différents EPI de la 5^{ème} à la 3^{ème} ;
- Différentes actions éducatives financées par le conseil départemental (PAME).

B) Les sorties sportives en pleine nature

- « Sorties, visites scolaires » : Développer le goût de l'effort, l'esprit d'entraide, permettre aux élèves de découvrir des sites à proximité de leur lieu d'habitation jusque-là méconnus.
- Projet voile 5^{ème} ;
- Projet APPN (sports nautiques)
- Classe ski ;
- Cross du collège.
- Section sportive danse
- AS danse, badminton, escalade, futsal

C) Les projets citoyens

- Journée « nettoyons les abords du collège » : partenariat avec la vie scolaire et la 6^{ème} développement durable
- Projet humanitaire : avec le CVC

Objectif 2 : Développer l'ouverture internationale

Pour accompagner et motiver les élèves dans leur acquisition du niveau A2 pour la pratique d'une langue étrangère, différents projets sont mis en œuvre :

Classes anglais renforcé de la 6^{ème} à la 3^{ème} : améliorer l'assimilation et l'apprentissage de l'anglais par le biais de techniques variées, la pratique de l'oral et l'ouverture sur le monde anglophone ;

- Classe bilangue italien/anglais;
- Voyages scolaires et linguistiques (Royaume-Uni, Italie) ;
- Oraux en Italien et Anglais pour le niveau A2 en classe de 3^e
- Big challenge

Objectif 3 : découvrir le monde de l'entreprise

- Stages en entreprise donnant lieu à des rapports de stage et présentations orales de stage ;
- Parcours Avenir ;

AXE 4 : CONTRIBUER A LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN OFFRANT A TOUS LES ÉLÈVES UN MEILLEUR CADRE DE VIE ET D'ÉTUDE : FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE, DÉVELOPPER L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ, PROMOUVOIR LA SANTÉ.

Objectif 1 : Promouvoir la santé des élèves

Les projets santé et citoyenneté s'inscrivent dans le cadre du C.E.S.C pour fonder une politique éducative cohérente dans le but de promouvoir le mieux-vivre et le mieux-être des élèves au sein de l'établissement.

Les projets des enseignants en partenariat avec l'infirmière insisteront sur :

- Dépistage des élèves à leur entrée en 6^{ème} ;
- La prévention des déviances et l'éducation des adolescents à la santé (actions : « Projet santé sur classe de 5^{ème} », « Éducation à la sexualité, classes de 3^{ème} ») ;
- La sensibilisation et la responsabilisation des élèves afin de les amener à adopter une bonne hygiène alimentaire (action « Petit déjeuner et équilibre alimentaire en 6^{ème} ») ; le CVC peut être amener à intervenir dans cette sensibilisation ;
- La sensibilisation des jeunes aux gestes de premier secours (action : « formation PSC1 pour les élèves de 4^{ème} ») ;
- Le renforcement chez les élèves de la connaissance de soi et de ses capacités physiques et le développement de la gestion de l'effort et de la performance (Cross du collège, travail spécifique sur les difficultés rencontrées par les élèves d'ULIS dans le but de faciliter leur inclusion en EPS).

Objectif 2 : Promouvoir l'éducation à la citoyenneté

Il s'agit de faire de l'élève un citoyen qui connaît ses droits et ses devoirs : toute l'équipe s'associe pour le rendre responsable de ses actes à l'intérieur de la classe, à l'intérieur de l'établissement et pendant les déplacements extra-muros. Les heures de vie de classe seront consacrées au rappel des règles idoines au bon fonctionnement de l'établissement. La réalisation de cet objectif se fera par le biais de différents projets :

- Développement de l'esprit d'équipe et respect de règles collectives dans le cadre d'activités sportives par le biais de l'Association Sportive : formation des jeunes officiels U.N.S.S. Danse, Futsal, Badminton, Escalade ;
- Responsabilisation des élèves à l'usage des nouvelles technologies, particulièrement les technologies numériques (action : « intervention Droit et Internet de l'ADEJ sur le niveau 6^{ème} »)
- Création d'un espace à finalité ludique au CDI et au foyer durant le temps de pause de midi : une ludothèque au CDI afin, dans un espace de partage et d'échanges, de permettre aux élèves à mieux apprendre le vivre-ensemble ;
- Formation des délégués pour leur permettre d'assurer pleinement leur fonction dans la classe et lors des différentes instances.
- Prévention routière (action : intervention de l'association ERRHA sur le thème : « Partage ta route ») pour sensibiliser aux dangers de la route et sensibiliser au handicap aux niveaux 5^e et 3^e).
- Acquisition du savoir-nager pour tous les élèves (action : « projet natation, non-nageur en 6^{ème} ») ;
- Conseil de Vie Collégienne voté par l'ensemble des élèves de l'établissement. Conseil visant l'amélioration de la vie des collégiens et de promouvoir des projets citoyens (développement

- durable, humanitaire, améliorer le vivre ensemble ;
- Respect du règlement intérieur et des différentes chartes qu'il contient :
 - Charte E.P.S : respect des règles de sécurité propres aux APSA, aux installations sportives et aux déplacements sur les installations sportives extérieures.
 - Charte informatique : respect du matériel et adopter une attitude numérique responsable dans et hors du collège.
 - Charte du foyer des élèves

Objectif 3 : Favoriser la mixité sociale

L'objectif est de développer le vivre-ensemble et de réduire les inégalités sociales entre les élèves par le biais des outils d'accompagnement suivants :

- Mise en place de l'accompagnement éducatif (devoirs faits, activités sportives et culturelles) afin de proposer à tous les élèves, quel que soit leur origine sociale, une aide pédagogique dans leur réussite scolaire.
- École ouverte pour les élèves de 6^e et 5^e : ouverture sportive et culturelle hors temps scolaire.